

CHALLENGE DES RECREATIONS

2^{ème} édition

Année scolaire 2023 / 2024



Pourquoi ? Pour qui ?

OBJECTIF DE L'OPÉRATION



L'objectif global est de développer la pratique du tennis de table dans les écoles à travers une action autour de la Semaine Olympique et paralympique.

Organisation d'un double challenge collaboratif à destination des écoles affiliées à l'USEP ou à l'UGSEL, mais aussi aux écoles non-affiliées :

- Défi « record d'échanges »
- Défi « 100% ping »



Cette action vise à favoriser une pratique partiellement autonome des élèves, et doit contribuer aux 30mn APQ en complément de l'EPS. Elle peut se dérouler lors des temps scolaires et périscolaires.

Idéalement, inciter les écoles à ce que cette semaine-là, les 30mn APQ soit quasi-exclusivement liés à ce challenge des récréations.

Quand ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Communication de l'opération **à partir du 20 décembre 2023**, à J-100 de l'opération puis à J-30 pour relancer l'information.

Pendant la semaine Olympique et Paralympique, et la semaine suivante, soit entre le 2 et le 12 avril 2024, organisation de 2 défis simultanément dans toutes les écoles de Métropole et d'Outre-Mer, et en 1^{er} lieu celles affiliées USEP et UGSEL.

Afin d'uniformiser cette opération et permettre au maximum d'élèves de participer, volonté de **baliser des demi-journées ou journées pour chaque niveau** : CM2, CM1, CE2 et CE1/CP, peu importe la répartition au cours de la semaine

Si l'idéal est de réaliser les défis sur la ou les tables de ping de l'école, extérieures ou non, l'utilisation de tables « artisanales » (ex, avec 2 ou 4 tables de cantine collées + 1 filet) est aussi possible.



Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Volonté que le maximum d'élèves de chaque niveau scolaire participe aux 2 défis du « challenge des récréations » :

1- Le défi « record d'échanges »

- Comptabilisation de toutes les séries d'échanges réalisées chaque jour par les élèves de chaque niveau pour obtenir le score de chaque école. 1 aller-retour réussi = 1 échange comptabilisé pour ce défi (possibilité de jouer en mode « balle qui roule » pour les CP/CE1)
- Lors de ces 2 semaines de défi, un même élève ne peut pas réaliser plus de 100 échanges comptabilisés pour son école, en additionnant ses temps de pratique (récréation, EPS, périscolaire), afin que les tables ne soient pas monopolisées par seulement quelques élèves.



Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



Le défi « record de d'échanges » (suite)

- Pour récompenser les écoles les plus actives de chaque département, leur score final sera divisé par le nombre de tables utilisées lors de ce défi, afin de permettre aux plus petites écoles moins équipées d'avoir une chance.
- L'autonomie des enfants est favorisée dans ce comptage ...mais sous l'œil bienveillant d'un adulte qui doit pouvoir valider les scores réalisés. A chaque école de trouver une organisation permettant d'obtenir un résultat proche du réalisé.
- A la fin de chaque semaine, il sera demandé aux écoles de faire remonter leur score à la FFTT. Cette comptabilisation en temps réel permettra à toutes les écoles participantes de connaître le nombre total d'échanges cumulés et leur place actuelle dans leur département.

Comment ?

DEROULEMENT DE L'OPÉRATION



2- Le défi « 100% ping »

- Le but est de réussir à obtenir le plus fort taux d'utilisation de la ou des tables de ping de l'école (quelles qu'elles soient), en essayant de faire jouer 100% des élèves de l'école lors de ces 2 semaines du « challenge des récréations ».
- 1 échange A/R minimum par enfant est suffisant pour valider sa participation à ce défi, quelle que soit la forme utilisée (jeu libre, manège, match...). Pour les l'élèves de CP/CE1, une utilisation de la table en « balle qui roule » est autorisée.
- Tout comme l'autre défi, celui-ci est basé sur du collaboratif et du déclaratif. Aussi, à chaque école de trouver une organisation permettant de connaître le nombre d'élèves différents ayant participé à ce défi « 100% ping ».

Comment ?

DOTATION DE L'OPÉRATION



* Le défi « record d'échanges »

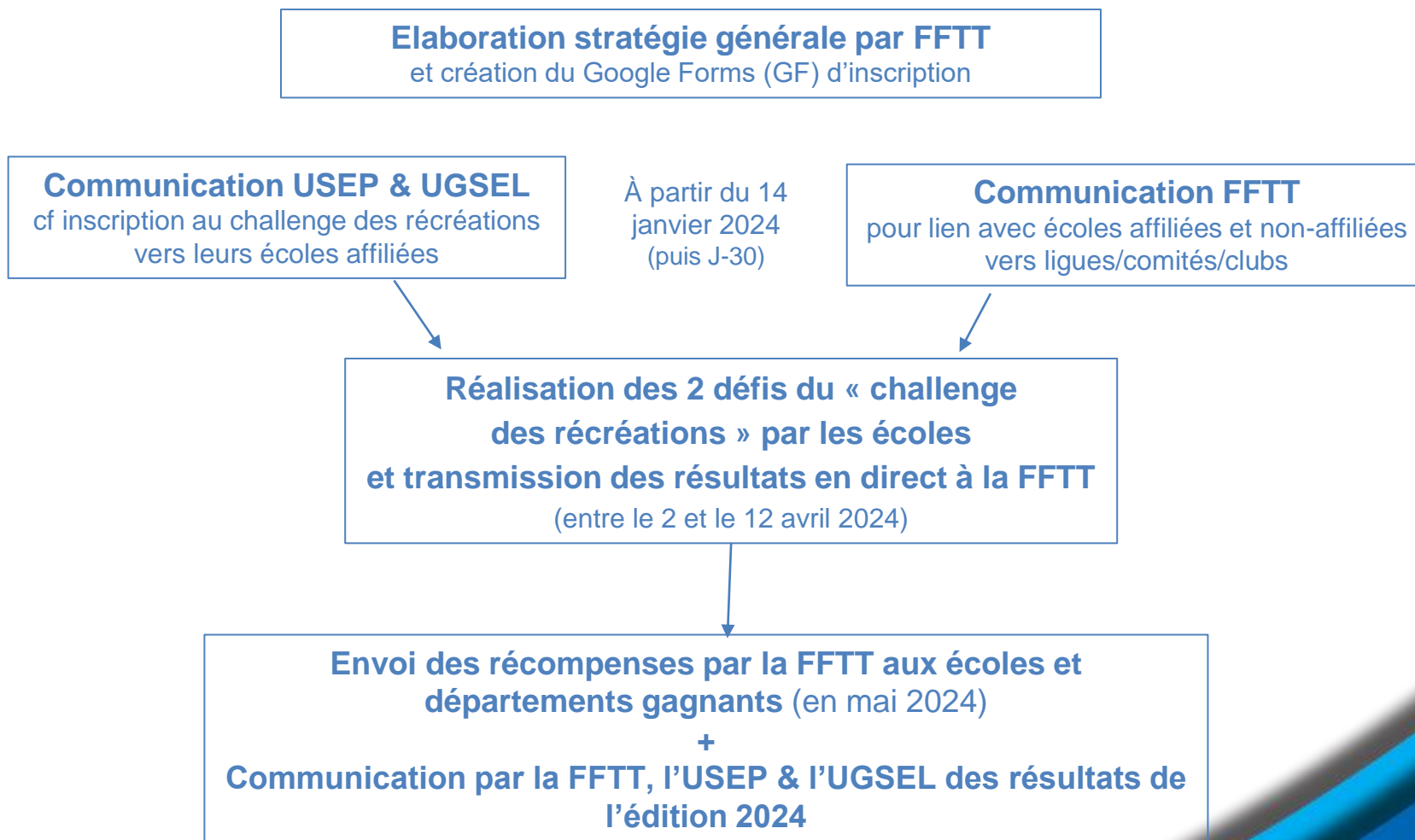
Une fois le score final de chaque école transmis en fin de 1^{ère} et 2^{ème} semaine à la FFTT, il sera cumulé par département. Le résultat de ce défi sera communiqué par la FFTT à toutes écoles et récompensera tous les départements ayant eu 3 écoles participantes minimum d'un kit de matériel (raquettes et balles), avec bonus aux 3 premiers, ainsi que les 2 meilleures écoles de chaque département (selon participation).



* Le défi « 100% ping »

Pour ce challenge, un diplôme spécifique sera envoyé à toutes les écoles ayant réussi à faire jouer 100% des élèves de l'école lors des 2 semaines du « challenge des récréations ».

MODE OPÉRATOIRE



Qui ?

PARTENAIRES

- Cette opération « challenge des récréations » est organisée par la FFTT, en collaboration avec les fédérations scolaires partenaires, dans le cadre des conventions bipartites signées avec elles.

Porteur et à l'initiative du projet :



Partenaires :





www.fft.com

